

DEPARTEMENT  
D'INDRE-ET-LOIRE

-----  
MAIRIE

9, chemin des dames  
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09  
Fax 02 47 50 20 67  
courriel :  
accueil@mairieathee.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Date de convocation

07-11-2025

L'an deux mille vingt-cinq

Le 12 novembre à vingt heures trente minutes

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

**Etaient présents :** Marylène COUSSY, Laurent NEVEU, Karine PATIN, Olivier LATOUR, Adeline BETAILLOULOUX, Vincent DENIZIOT, Denis MORIZOT, Alexandra MOTOT, Thomas RENAULT, Thierry CANTEIRO, Sébastien DESSERRE, de la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

**Secrétaire :** Eric MARINIER

**Excusés :** Romain DEGNIEAU, Marie DEGNIEAU

**Absents :** Frédéric VIETTI - Joseph RIBEIRO — Sandrine GUSPARO - Mathilde VILARINHO - Isabelle PAIS - Romain SOULARD

En exercice 21

Présents 13

Votants 13

**2025-46 Modification de dénomination d'une voie privée ouverte à la circulation publique**

Monsieur le Maire précise à nouveau que la dénomination des voies communales relève de la compétence du conseil municipal et que la loi 2022-217 du 21 février 2022 (Loi 3DS) a élargi cette compétence à la dénomination des voies privées ouvertes à la circulation.

VU le code général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi 2022-217 du 21 février 2022 ;

Considérant l'intérêt communal de modifier le nom de l'impasse de la mairie, en cohérence avec la modification de dénomination de la place de la mairie en place de l'ancienne mairie ;

Considérant l'impasse de la mairie, voie privée ouverte à la circulation ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour – 1 voix contre :

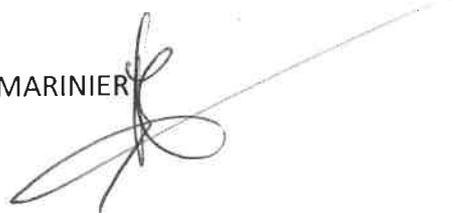
- DÉCIDE de modifier la dénomination de l'impasse de la mairie en impasse de l'ancienne mairie,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires et à engager toutes les démarches indispensables à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Eric MARINIER



Le Maire

Olivier DELAVEAU



Date de transmission à la Préfecture 21 NOV. 2025

Date de publication 21 NOV. 2025